

PIANOS Weber, Hardman, Ivers & Pond, Sterling, Wegman, HOWARD, CROWN (en piano à oscillations) STANDARD, STUYVESANT VONER, ANGELOS ORCHESTRAL, JUNIUS HART, 1001 RUE CANAL

AMUSEMENTS. TULANE. Le soir et toute la semaine. Matinée et soirée à 8 heures. LES COMEDIENS DE CHARLES FROHMAN DANS "Self and Lady."

GRAND OPERA HOUSE. Matinée et soirée à 8 heures. "THE FATAL CARD."

CRESCENT. Matinée et soirée à 8 heures. "IN OLD KENTUCKY."

L'ORPHEON FRANÇAIS. Matinée et soirée à 8 heures. "CHEMINS DE FER."

ILLINOIS CENTRAL. Matinée et soirée à 8 heures.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY. Matinée et soirée à 8 heures.

LOUISVILLE & NASHVILLE. Matinée et soirée à 8 heures.

QUEEN & CRESCENT ROUTE. Matinée et soirée à 8 heures.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY. Matinée et soirée à 8 heures.

EAST LOUISIANA RAILROAD. Matinée et soirée à 8 heures.

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Matinée et soirée à 8 heures.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. Matinée et soirée à 8 heures.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES. Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. Henry Aycock & Cora Himel; Charles Manille & Felicie Dupas; Henry Lutz & Julia Felcht; Albert Campagne & Augusta Artigue; Noah J. Dennis & Mary L. Sewell; Henry Ehrman & Amelia Mendez; Justin Blanchard & Irma Noémie Campbell; Edward Moran & Elizabeth Littleton.

NASSANERS. Mrs. H. A. Lindsay, un garçon; C. Schwalt, une fille; A. G. Asselin, une fille; N. Kafani, un garçon; O. Torrence, un garçon; W. Taylor, une fille; J. Cahill, une fille; J. Bouché, une fille; L. Schmidt, une fille; F. Weinmann, un garçon; G. Roussel, un garçon; G. H. Marks, un garçon; F. Newman, un garçon; G. T. Walker, une fille; P. Almeret, une fille; J. J. Jule, un garçon; G. Richardson, un garçon; H. Lutz, un garçon.

A L'HOTEL DE VILLE. D'ici, Isidore Louvigne, 28 ans, 919 N. Rampart; Rebecca Dunn, 15 ans, 1026 Vallette; S. Proulx, 15 ans, 724 Anstador; Mary Belandier, 50 ans, Asile des Indes; Soeurs des pauvres; J. H. Thorne, 30 ans, hôpital de charité; W. Callaghan, 37 ans, 2021 St. Peter; H. Schenemann, 24 jours, 964 Magazine; Vve Mary Callahan, 72 ans, 1641 N. Robertson; B. Lotz, 19 jours, 255 Chippewa; Angel Robitello, 54 ans, St. Anne; Pros. Robertson; George Robinson, 32 ans, 300 Waldout; J. Miller, 2 mois, 144 Pleasant; Z. L. Lawrence, 4 ans, 358 N. Howard; E. Plourde, 3 ans, 123 Louisa; Mme L. M. Bonhomme, 43 ans, Denver, Colombie; Catherine C. Hart, 2 ans, 2529 Chippewa; John Houlhan, 17 ans, 424 Dryades.

TRIBUNAUX. Cour Civile de District. Mele Kate P. Jourdan vs Mme Jan E. Porter. Reclamation de \$300 sur des billets. Charles H. Charlton vs Dannemann & Charlton. Action en recouvrement de \$27.43 sur un contrat. Emilie Mouton vs Harry M. Isaacson Jr. Separation de corps et de biens. Elizabeth Des Caros vs Alphonse L. Des Caros. Demande de divorce. C. T. Paterson vs Thos J. Hopper. Procès Exécutif de \$300. Emma T. Smith vs Zachary T. Reno. Demande de divorce. Frank Renard vs Klapper Vienna. Saugage et demande de partage. Mme Elizabeth Elouise Stocking vs Adolph M. Comeaux. Separation de corps et de biens. Mme Hattie E. St. vs Supreme Forest Woodmen circle. Reclamation de \$100 sur un certificat. La ville de la Nouvelle-Orléans vs Mme Laura B. Houbtman. Expropriation. Mlle Marietta White vs John H. Vivians. Demande de divorce. Boland Gschwind vs The Triumph Electric Co. Séquestration. Sparrow Trivenberg et cie vs Chas A. Kent. Action en recouvrement de \$100 sur un compte courant. Le successif de Michael Schouff vs Roger Grimes. Reclamation de \$125. Successions ouvertes: Mme J. D. Gladly, Louisa Roebinger, Manuel Martinez, Valentin Kerner, Peter O'Kule. Demandes d'émancipation: Max Byrne, Frances E. Lyle, R. J. Mitchell.

Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Auoin. Comparutions: Belle Cawley, attaque; N. A. Thomas, actes de violence; Sallie Phillips, Frank Williams, larcin; Wm Revere, attaque et blessure. Acquittés: Hy Milan, Alex C. Miller, Louisa Thiel, actes de violence; Emma Williams, Geo Williams, John Dixon, larcin. Envoyé devant la cour criminelle: Monroe Smith, port d'arme cachée. Condamnation: Felicia Mitchell, attaque, \$10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Henry Cox. Le maire Capdevielle a reçu hier pendant qu'il était, comme il l'est d'habitude, dans son salon, une lettre datée de Jalisco, Tenn. M. W. A. Cox apprend au maire que son fils, Henry M. Cox, était en ville le 30 janvier de cette année et qu'il avait disparu depuis, mais il sait qu'il habitait la maison appelée "Royal House" 531 rue Royale, et il donne son signalement: 21 ans, 5 pieds 10 pouces de haut, yeux bleus, belle humeur, M. Cox demandant de qu'on lui donne s'il est possible des nouvelles de son fils.

Le conseil d'administration de la Bourse au Sucre s'est réuni hier, en voici la composition: J. C. Murphy, Président; Jno. A. Wagon, Vice-président; D. P. Colcock, secrétaire et surintendant de la Bourse; Chas Godchaux, N. J. Barkley et J. Badenheuer, membres du comité de finances. Les autres comités seront nommés par le président.

Hôpital des Yeux, des Oreilles du Nez et de la Gorge. Les administrateurs de l'hôpital des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Barker. Assistants à la séance les Drs De Roides et King et M. Stern, Hinks et Jauguet. Dans son rapport, le secrétaire dit que le mois dernier les admissions à l'hôpital se sont élevées à 432; que 3442 consultations ont été données et 94 opérations ont été faites. Le rapport du trésorier ayant accusé un surplus d'environ \$800, il a été décidé que le comité de finances aurait plein pouvoir de faire un placement de cette somme. Le secrétaire a accusé des dons de \$100 et \$50 des paroisses Rapides, St-Jacques et Terrebonne. Mlle L. Perry, une garde-malade, hautement recommandée par les docteurs Mats, Martin et autres, a été engagée par le Dr de Roides. Avant la levée de la séance M. Hinks a présenté des résolutions préparées par lui, déplorant la mort de l'honorable Walter C. Flower et de M. Joinville Bercey.

Commentaire de la République. Les Politiques de la Dr H-bb gérient tout les affaires de la République. Les Politiques de la Dr H-bb gérient tout les affaires de la République. Les Politiques de la Dr H-bb gérient tout les affaires de la République.

Cercle de Couture. La société qui s'intitule Cercle de Couture de l'Asile St-Vincent, s'est réunie hier, sous la présidence de Mme Adolphe Schreiber, en l'absence de la présidente en titre, Mme Flower. Il y avait longtemps que la société ne s'était réunie, ainsi les dames qui en font partie se sont-elles réunies avec plaisir et ont-elles travaillé avec ardeur digne de leur sainte cause. Au cours du mois de juillet, a dit un rapport lu à la séance, il a été confondu 141 vêtements par les membres; en août, il en a été confondu 104, en septembre 127 et en octobre 132. La sœur Vénérique a donné lecture des résolutions exprimant à Mme Flower les regrets qu'elle a causés au cercle la mort de son époux; résolutions que voici: Nous, les membres du cercle de couture de l'Asile St-Vincent, déplorons profondément la perte faite par notre honore Président, Mme W. C. Flower, par la mort de son mari, et comme preuve de notre sympathie nous adoptons les résolutions suivantes: Premièrement que nous ayons toujours reconnu en M. Flower un gentilhomme courtois, un citoyen désintéressé, un mari dévoué, un père aimant et considéré, sa mort une calamité, non seulement pour sa famille et ses amis, mais pour la Nouvelle-Orléans et la Louisiane. Deuxièmement, que nous sympathisons avec notre bien-aimé Président dans ce décret de la Divine Providence qui a plongé sa maison dans le deuil et que nous la prions d'accepter nos sincères condoléances de cette heure de douleur épreuvée. Troisièmement, que ces Résolutions soient imprimées et qu'une copie en soit présentée à Mme Flower et que les résolutions soient inscrites dans les registres de notre Association. Signé: MME L. N. BRUNSWIG, Vice-Présidente. MME A. SCHRIBER, Secrétaire. Sœur Vénérique, Trésorière.

Comment on peut se procurer un équipage sans bourse délier. Avant hier, pendant l'élection, Nick Brunette, un républicain qui habite rue Marigny, 101, a laissé son buggy devant un poli, coin St-Jacques et St-Claude. Tony Gailay et Alf Conrad, assez bien connus de la police, ont trouvé plaisant de monter en buggy et d'être se promener toute la journée, sans qu'il ne leur en coûtât un sou. Naturellement Brunette est allé se plaindre à la police, qui, vers les 6 heures du soir, trouve nos deux voleurs au coin des rues Liberty et Belleville. Ils ont été conduits, hier, devant le juge. Avez-vous la mis vos cautions. Ils sont accusés de vol qualifié.

Affaire du Philippin meurtrier de sa femme. Il y a quelques années, un Philippin, Arburan, qui habitait avec sa femme, rue Hospital, avait une querelle avec elle et la tua d'un coup de feu, dit l'accusation. Arburan prétend, au contraire, qu'il était se promener, qu'il avait l'arme entre les mains quand sa femme vint à lui enlever. C'est dans la lutte que le coup serait parti par accident. C'est la troisième fois que cette affaire est appelée devant la Cour. Jusqu'à les jurés n'ont pas pu se mettre d'accord. Seront-ils plus heureux aujourd'hui? Car c'est aujourd'hui que Ashurn paraît devant le juge Baker, de la Cour Criminelle.

Un immigrant Italien. On se rappelle l'affaire de cet immigrant Italien, Giuseppe Macaluso, qui était venu ici, à bord du steamship California; il se plaignait d'être injustement détenu sur le navire et demandait son habacs corpus. L'affaire a été appelée hier, devant le juge de la Cour de District des Etats-Unis. Macaluso était défendu par les avocats J. C. Wickliffe et Bell, et l'avocat de district des Etats-Unis se présentait au nom du gouvernement et défendait M. Winberly, collecteur du port, accusé de détention injustement l'Italian. Le juge Howe a déclaré que l'immigrant étant un sujet étranger n'avait pas le droit de demander un habacs corpus, et le commissaire d'immigration de Washington a décidé que l'on ne pouvait laisser l'individu débarquer aux Etats-Unis. Le juge Boardman a décidé qu'il fallait porter l'immigrant.

Pour servir à jamais de la constitution. Prenez la Casquette Candy Cathartie, 10 rue de St-Pierre. Si le C.C.C. ne vous guérit pas, les pharmaciens vous recommanderont votre argent.

AVIS SPECIAUX. ILLINOIS CENTRAL. MOORE CITY. EXCURSION DU DIMANCHE. \$1.00 ALLER ET RETOUR. COMMENCEMENT DIMANCHE, 15 AVRIL. LE TRAIN PARTIRA A 7-25 A. M. 14 avril - un dim matin 6 P.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans. Les officiers et membres de cette Association ont eu lieu le 20 octobre 1900, à 7 heures P. M., à la salle de la Société, 616 des rues Poydras et Dryades. Immediatement après les affaires courantes, ont eu lieu les élections générales pour l'année 1900-1901. P. S. - Messieurs les membres qui désirent franchir la charge de service médical ont pris de s'adresser pour toute information à M. le Président, André Malhes, au Marché Poydras No 76, ou chez le Trésorier, S. Bayle, coin des rues Verdun et Dryades. Par ordre du Président: G. PERES, Secrétaire. 4 avr - 4 7 8

PETITES ANNONCES. D'EXCELLENTEMENTS distingués, diplômés professeur du Conservatoire de Paris, récipiendaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur, acceptent des élèves dans leur école de musique. Adresse au bureau de l'Abbeille, Matinées à M. P. Oct 12 -

Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans. Hôtel de Ville, salon, 30, 21, Nlle-Orléans, La, 28 octobre 1900. Des commissions sont reçues au bureau de la Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans, salon 30, 21, Hôtel de Ville, le LUNDI 26 novembre 1900, à 4 heures P. M., pour la fourniture de charbon, conformément aux spécifications énoncées dans le bureau de la Commission. ALFRED RAYMOND, General Manager. 28 oct - 30 jours

JOHN BONNOT. Entreprenneur de pompes funèbres.

Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1042.

F. Laudumiey & Co. Limited.

Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaulement une spécialité.

G. MOTHE & CO, ENTREPRENEURS. -DE- Pompes Funèbres et Embaulements. 317 RUE TOULOUSE, Entre les rues Bourbon et Deshayes.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY, Directeur des Pompes Funèbres et Embaulement, No 1308 Avenue Nord Remparts, (Près République). Ventes pour Bas Matins, Pannaches de l'Exercice fait à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'importe quel moment. 17 sept - 1 an

LEAU PURE. Plus Elevé. Mais il est toujours délivré par nous à 5c le gallon. Si vous payez plus vous payez TRAP. CRESCENT ICE CO, 324 RUE ST-CHARLES. Des Phares 1418. 27 oct - 1 an

Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans. Hôtel de Ville, salon, 30, 21, Nlle-Orléans, La, 28 octobre 1900. Des commissions sont reçues au bureau de la Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans, salon 30, 21, Hôtel de Ville, le LUNDI 26 novembre 1900, à 4 heures P. M., pour la fourniture de charbon, conformément aux spécifications énoncées dans le bureau de la Commission. ALFRED RAYMOND, General Manager. 28 oct - 30 jours

tré en relations avec les salimbanques dont je vous ai déjà entretenu. "Après les avoir suivis pendant plusieurs jours, j'acquis, vous le savez, la conviction morale que l'enfant qu'ils travaillent est bien Mlle Christine. "Sa ressemblance avec la photographie que vous m'avez remise est tellement frappante qu'il était impossible de s'y tromper. "Aujourd'hui, j'ai une certitude complète. Les individus ont avoué. "Je suis arrivé à leur faire dire qu'ils ont volé la fillette et qu'on leur a donné de l'argent pour ce rapt exécuté le soir du 30 août 1899. J'ai entre les mains un chèque de cinq cents francs, au nom de M. Théobald de Robert sau. Il paraît qu'ils n'ont pas pu le toucher. "Je le leur ai racheté. Je garde ce papier, ne voulant pas le confier à la poste. "Les salimbanques m'ont déclaré, en outre, avoir reçu en sa somme de deux mille cinq cents francs. J'ai une attestation en ce sens, dûment signée, que je conserve avec le chèque. "Ces deux pièces à conviction pourront vous servir un jour ou l'autre. "Conformément à vos ordres, mon capitaine, j'ai menacé d'écarter ces salimbanques de la police; sans insister trop, puis-que vous désirez ne pas faire intervenir la justice sans y être

absolument contraint. Mais la manière dont je leur ai parlé a produit sur eux une grande expression. "Il faut surtout éviter qu'ils prennent la fuite. Aussi, je les surveille. "Suivant vos instructions, j'ai proposé à ces individus de me rendre la petite fille, moyennant trois mille francs en espèces. Ils ont accepté avec empressement. Je leur ai promis une réponse pour jeudi. "Voyez, mon capitaine, ce que vous avez à faire. J'attends vos instructions. Vous voudrez bien me les envoyer ici, à mon adresse que vous connaissez. "Je compte être en possession de votre réponse (lettre chargée, si vous acceptez), jeudi matin. "Et je vous prie de me croire, mon capitaine, votre tout dévoué serviteur. "DOMINUS."

réussi à retrouver Domions, non sans s'être, au préalable, rendu méconnaissable par la fausse barbe qu'il portait toujours sur lui en cas de circonstances nécessitant une prompte transformation. Mettre la barbe postiche sous une porte cochère et rabattre son chapeau de manière à cacher le haut de la figure, furent choses faites par lui en un clin d'œil, quelques minutes avant d'entrer au "Café des Nations". Maintenant, l'Asticot était fixé. Pas de police à craindre pour l'instant; voilà le principal. La lettre du sergent lui coula du baume dans le cœur. Elle avait un autre avantage: celui de lui apprendre pour le compte de qui le sous-officier faisait le rachat de Christine. Ce renseignement pouvait avoir son importance. Achille le nota sur un bout de papier qu'il cacha dans la coiffe de son chapeau. Enfin, la missive lui confirmait l'excellence de l'affaire au point de vue pécuniaire. Aux yeux d'Achille, c'était le plus clair de toute l'histoire. "Va bien! va bien!... répondait-il. On sera bientôt rentier!... "Il s'agissait à présent de ne plus rien attendre, si l'Asticot voulait qu'elle parvint à temps à son destinataire... Il fallait donc la réexpédier sans retard. "Achille demanda un morocain

de colle à bouche et s'en servit pour refermer adroitement l'enveloppe. Ensuite, il alla de nouveau à la poste et jeta dans la boîte la pli asticoté. En regagnant la roulotte, il réfléchissait à l'intervention du sergent et de son capitaine. Quel intérêt pouvait avoir ce dernier à payer Christine aussi cher? Achille se creusait la tête sans parvenir à percevoir le mobile auquel obéissait cet officier. "Après tout, se dit-il, je m'en fiche comme de l'an quarante. Quant au baron, s'il n'est pas content que j'aie lâché le chèque, il n'avait qu'à me payer en bonne monnaie courante. J'aime encore mieux les vingt cinq louis du sous-off que le papier du procureur... Et, en fin de compte, s'il y a du loche, les routes sont larges, la terre est grande! Trés content de la tournure que prenaient les choses, l'Asticot fit des stations prolongées dans plusieurs estaminets et s'offrit des rasades multiples. Il titubait légèrement en rentrant dans la roulotte où tout le monde dormait. En se désabonnant, il murmura d'une voix avinée: "Jeudi... trois mille... Et quant à la gosse, erreur, erreur, brossard!... Tu peux te frotter, mon garçon... C'est pour Bibi, la poulx aux œufs d'or. Il faut qu'elle nous en rapporte en-

core de la gal-tte... Tiens-toi bien, la enlote rouge!... Bientôt l'asticot rouffa à poings fermés, en homme qui a la conscience parfaitement tranquille. VI. RÉSURRECTION. Peu après son retour du Mexique, à l'expiration de son congé de convalescence, le capitaine Neubourg avait été envoyé en garnison à Colmar. Mais des affaires de famille et d'anciennes relations d'amitié l'appelaient assez fréquemment à Mulhouse, où, plusieurs fois, il avait revu Marie, pendant les heures trop brèves de quelque réception mondaine. Gérard aimait toujours, follement, la jeune femme. Depuis leur courte entrevue au bal du sous-préfet, et surtout depuis l'incendie de la salle de concert, où le capitaine avait eu le bonheur de sauver la vie à la baronne, son affection s'était épurée de pitié et de pardois. C'était maintenant une sorte de religion attendrie, de culte idolâtre, où la douce tristesse des souvenirs chéris se mêlait à l'amertume du désespoir. Gérard restait loyalement fidèle. Il avait donné toute son âme à son amour d'enfance, et ni l'éloignement, ni l'éternel regret de savoir la femme d'un autre

ne pouvaient altérer la passion qu'il remplissait tout son être. Marie était perdue pour lui, perdue à jamais... Il le savait mais son cœur ardent trouvait une âpre volupté à la regarder, à l'admirer, à se dire, en entrant dans un salon: "Elle viendra peut-être, elle aussi, à cette fête... "Et quand elle paraissait, et que ses grands yeux bleus rencontraient le regard suppliant du capitaine il semblait à celui-ci qu'un astre venait de se lever, éclairant pour un instant sa vie solitaire. Gérard, quand il avait aperçu Marie, retournait à Colmar avec un rayonnement dans l'âme. "Et quelle triomphante ivresse lorsqu'il l'eut arrachée à la mort, le soir de l'incendie, et qu'il put se dire: "Elle me doit la vie!... "On lui apprit un jour que la baronne de Robert sau était dangereusement malade... Gérard fut bouleversé par cette nouvelle. Il vint de cruelles heures d'angoisse, n'osant s'former de la santé de Marie et trébuchant à la pensée que cette maladie pourrait avoir un dénouement fatal. Ah! s'il avait été auprès d'elle, il l'aurait guérie bien vite en l'entourant de la reconnaissance charnelle de son amour!... "Il sentait que sa tendresse et son dévouement auraient pu se-

du mal... Lui seul eût su passer les meurtrissures du cœur et rendre un corps affaibli de son bien-aimée la force, la santé... Pour sauver cet être en détresse, il lui aurait fallu la fraternité d'une âme... "Un jour, au Cercle militaire de Colmar, Gérard parcourait un journal de Mulhouse. Un nom frappa ses regards: celui de Mme de Robert sau. Il lut, une fièvre aux tempes, et frémit de détresse. Marie était morte la veille!... La feuille locale consacrait un article nécrologique à la femme du procureur impérial, vantant ses nobles qualités et, selon l'usage, adressant au veuf ses "sincères condoléances." Neubourg pâlit... Eperdu, il laissa le journal pour rentrer chez lui. Il avait besoin d'être seul. A continuer.